

*Pôle communication*

Lundi 18 octobre 2021

**CORONAVIRUS**  
**Covid-19**

**POINT SANITAIRE DU LUNDI 18 OCTOBRE À 14 h**

<b>10 070</b> cas confirmés depuis le 06/09/2021	<b>93</b> nouveaux cas au cours des dernières 24 heures
<b>35</b> patients en réanimation	<b>242</b> décès depuis le 09/09/2021, dont <b>1</b> au cours des dernières 24 heures
<b>1 273</b> doses de vaccin injectées ce week-end	<b>52,08 %</b> de vaccinés sur la population totale

## POINT SANITAIRE

Depuis hier, dimanche 17 octobre, 14 heures, **1** décès supplémentaire est à déplorer, soit **242** au total depuis le 9 septembre.

### Cas positifs

**93** nouveaux cas positifs ont été confirmés.

Ces nouveaux cas comptabilisés portent à **10 070** le nombre total de cas positifs avérés depuis le lundi 6 septembre. Le nombre de cas actifs est de **1 055**.

Le taux d'incidence cumulé sur 7 jours est de **224** pour 100 000 habitants.

### Hospitalisations

**35** patients sont pris en charge au service de réanimation et **137** sont hospitalisés en unité Covid.

**52** patients positifs sont sous surveillance dans un hôtel dont :

- **33** en province Sud ;
- **10** dans les Îles ;
- **9** dans le Nord.

**8 773** personnes sont considérées comme guéries par les services hospitaliers qui les ont accueillies.

## VACCINATION

Ce week-end, **1 273** personnes ont reçu une injection.

Depuis le début de la campagne :

- **171 401** personnes ont reçu au moins une dose ;
  - soit **74,07 %** de la population vaccinable et **63,25 %** de la population totale ;
- **141 127** personnes ont reçu deux doses de vaccin ;
- **2 909** personnes ont reçu une dose de rappel.

À ce stade, **60,99 %** de la population vaccinable, soit **52,08 %** de la population totale ont reçu un schéma vaccinal complet.

## OPÉRATIONS DE VACCINATION

En marge des centres de vaccination habituels ou temporaires, les tournées se poursuivent dans tout le pays :

### Lundi 18 octobre

- **Païta**, Arène du Sud (VaccinÔtour province Sud), de 10 h à 19 h.
- **Thio**, tournée des tribus (Vaccimobile gouvernement, FANC, province Nord, conseil coutumier), de 8 h à 16 h.
- **Nouméa**, hôtel de Ville (gouvernement, ville de Nouméa), du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- **Nouméa**, Ko We Kara (province Sud), du lundi au samedi, de 8 h à 18 h.
- **Centre SLN de Népou** (opération Vaccitour Stop Covid/SLN), réservé au personnel.
- **Lifou**, maison commune de Hnadro, opération Vacci'Tribs, de 8 h à 15 h.

### Mardi 19 octobre

- **Centre SLN de Poum** (opération SLN et gouvernement de la Nouvelle-Calédonie), réservé au personnel.
- **Lifou**, maison commune de Jozip (opération Vacci'Tribs, province des Îles), de 8 h à 15 h.

### Mercredi 20 octobre

- **Nouméa, maison commune de Tuband** (opération Proxi Vax gouvernement, ville de Nouméa, SIC, FSH, SECAL, ADCK, SSLIA), de 10 h à 18 h.
- **Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie** et quartiers de Nouméa - squats, sans-abri (opération Vaccimobile Croix-Rouge française et gouvernement).

### Jeudi 21 octobre

- **Nouméa, maison de quartier de Saint-Quentin** (opération Proxi Vax gouvernement, ville de Nouméa, SIC, FSH, SECAL, ADCK, SSLIA), de 10 h à 18 h.
- **Pouébo, tournée des tribus** (opération Vaccimobile, gouvernement et mairie de Pouébo, province Nord, conseil coutumier), du jeudi 21 au vendredi 22 octobre.
- **Lifou, maison commune de Traput** (opération Vacci'Tribs, province des Îles Loyauté), de 8 h à 15 h.

Où se faire vacciner ? <https://gouv.nc/info-vaccination/ou-se-faire-vacciner>

## **BILAN DE LA RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECONDAIRE**

La Nouvelle-Calédonie n'a jamais connu une reprise scolaire dans ces conditions. Les appréhensions et les questionnements sont légitimes, mais tout a été mis en place par les équipes pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions et leur permettre de retrouver progressivement le chemin de leurs établissements.

### **Rappels**

En ce qui concerne l'enseignement secondaire pour lequel le gouvernement est compétent, la décision d'ouverture a été guidée par plusieurs éléments :

- toutes les études qui ont été faites après les confinements au niveau national et mondial ont montré l'importance d'ouvrir les écoles dès que possible. C'est d'ailleurs une des principales recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé.  
Lors d'une récente interview, le ministre des Outre-mer a d'ailleurs parfaitement résumé la situation : « Chaque jour qui passe loin de l'école, c'est une chance et une promesse de réussite en moins. » ;
- l'ouverture de l'école est indispensable, mais elle doit, en revanche, être faite dans les conditions les plus strictes ;
- la décision de faire revenir les élèves les plus âgés en priorité est motivée par le fait qu'ils sont davantage capables de respecter les gestes barrière, qu'ils ont la possibilité d'être vaccinés et que certains sont en année d'examen ;
- la réouverture se fait donc au profit des familles qui en font le choix et qui en ont le plus besoin ;
- cette réouverture se fait dans le cadre sanitaire le plus strict possible : c'est la priorité du gouvernement.

## **LES EFFECTIFS**

### **Personnels**

Il faut saluer l'exceptionnel engagement des personnels qui ont préparé et assuré cette réouverture. Environ 5 000 personnels ont été mobilisés dans le public et le privé avec un absentéisme très faible (correspondant au niveau d'absentéisme habituel) : 91 % des personnels étaient présents, directions, enseignants, personnels éducatifs et administratifs, personnels techniques, personnels de la restauration... chacun conscient de la mission de service public qui est la leur.

### **Élèves**

Environ 44 % des élèves ont été accueillis dans les collèges et les lycées des trois provinces avec des différences importantes selon les établissements.

Environ 7 000 élèves ont repris le chemin de leurs établissements. Les élèves sont davantage revenus dans l'agglomération avec une moyenne de 48 %, car les attentes et les besoins des familles sont évidemment différents en milieu urbain.

L'absentéisme est plus prononcé dans les voies professionnelles, comme lors des précédents confinements adaptés et peu d'élèves internes sont présents.

Les mêmes tendances sont observées dans le public et le privé.

Ce retour a donc pu se dérouler selon les prévisions, assez sereinement et dans le respect des protocoles sanitaires.

## **L'ORGANISATION**

La plupart des établissements ont organisé un retour en demi-groupe ; les collèges et les lycées ont chacun proposé un emploi de temps spécifique en fonction de leurs contraintes, mais aussi des classes d'examen.

Certains établissements fonctionnent à la semaine, notamment les lycées, et d'autres avec une alternance d'un ou deux jours sur la même semaine ; notamment les collèges, afin de conserver le lien avec les plus jeunes.

La continuité pédagogique se poursuit donc pour les élèves qui n'ont pas rejoint leur établissement. Pour l'instant, l'absentéisme n'est pas comptabilisé, mais les établissements s'attachent à appeler les familles pour connaître le motif d'absence de l'élève. Cette organisation va perdurer dans le cadre du confinement adapté, au moins jusqu'au 31 octobre.

## **LES INFORMATIONS SANITAIRES**

### **Le dépistage**

Tester les élèves et les personnels est un des éléments essentiels de cette réouverture.

Des autotests ont été très largement distribués pour cette reprise, en priorité aux élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, qui ne peuvent pas être vaccinés. Cette distribution a été complétée pour les élèves de lycée, depuis vendredi. Les prochains arrivages seront destinés aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Les classes de primaire sont livrées en fonction de leur planning de reprise (cette semaine hors du grand Nouméa). 15 000 tests sont également mis à disposition des étudiants de l'université.

Il s'agit de boîtes de 5 tests, distribuées pour réaliser le test à la maison chaque semaine. Ce test n'est pas obligatoire, mais il est important de le réaliser pour la santé des enfants et de leurs camarades. Les parents sont invités à faire le test aux enfants, par exemple, le dimanche soir et à prévenir l'établissement concerné si le test est positif.

Ce dispositif à domicile va être complété dès cette semaine par des opérations de dépistage faites par des professionnels de santé dans certains établissements scolaires ciblés. Un formulaire d'autorisation parentale est en cours de distribution. Ces opérations de dépistage sont indispensables pour casser la chaîne de transmission de l'épidémie.

Il est nécessaire de rassurer les familles sur cette démarche :

- le test distribué est facile à réaliser à la maison ;
- les tests faits dans les établissements le seront avec leur autorisation. L'organisation sera pilotée par la DASS ;

- il est normal de détecter des cas positifs chez les jeunes, car c'est une population qui a été peu testée jusqu'ici et qui n'a en général pas de symptômes. Les autotests sont particulièrement adaptés aux personnes sans symptômes ;
- Si l'enfant est positif, c'est important de le savoir, car il pourra consulter un médecin et cela pourra éviter une contamination des membres de la famille et notamment des plus fragiles.

D'ici à quelques semaines, 365 000 autotests auront été distribués ; 185 000 ont déjà été livrés.

Ces tests sont fournis par l'État sur le stock national, par le biais du haut-commissaire qui a relayé cette demande.

### La veille sanitaire

Depuis la réouverture des établissements, les chiffres des effectifs sont comptabilisés chaque jour, ainsi que les cas relevés chez les élèves et les personnels. Cette veille quotidienne est un outil qui permet d'être très réactifs pour adapter l'organisation chaque semaine.

De fausses informations sur le nombre de cas dans les établissements scolaires ont circulé. Cette communication n'est pas acceptable : elle provoque beaucoup d'anxiété auprès des familles. L'information officielle est communiquée par le chef d'établissement ou sur les sites institutionnels.

Chaque semaine, le nombre de cas total ainsi que le nombre de fermetures de classes seront communiqués officiellement et disponibles tous les vendredis sur les sites du gouvernement, du vice-rectorat et de la DENC. L'information concernant chaque établissement sera diffusée directement aux familles par la direction de l'établissement. Quand un cas est constaté dans une classe, ce sont les parents de la classe concernée qui sont prévenus.

### Cas constatés depuis la réouverture du 12 octobre

- **chez les élèves**, 15 cas ont été comptabilisés, dont 9 sont des élèves qui ne se sont pas présentés à l'école (ils se sont testés avant). Seuls 6 élèves se sont présentés dans leur établissement et leurs cas contacts ont été identifiés, conformément à la procédure ;
- **chez les personnels** : 2 ont été testés positifs.

Donc, en moyenne, 2 à 3 cas par jour, uniquement dans l'agglomération. Aucune classe n'a été fermée.

### La vaccination des professionnels

Lors des débats au Congrès et au gouvernement concernant les conditions de réouverture des établissements scolaires, la question de la vaccination des personnels a été un important sujet de discussion, compte tenu de la mission essentielle de l'éducation. Une majorité d'élus s'est prononcée pour la vaccination des personnels des établissements scolaires. Un arrêté a été signé en ce sens au gouvernement la semaine dernière.

Des réunions avec les partenaires sociaux de l'enseignement sont prévues cette semaine afin d'échanger sur cette question. Une table ronde sociale sera organisée samedi 23 octobre avec tous

les partenaires sociaux afin de discuter des questions liées à la crise sanitaire et notamment l'obligation vaccinale et le pass sanitaire.

### La vaccination chez les jeunes

Les chiffres sont en forte progression :

- **Chez les 12/17 ans** : 40 % ont reçu deux doses ; 20 % une dose ; donc 60 % des 12/17 ans auront bientôt un schéma vaccinal complet ;
- **Chez les 18/20 ans** : 41 % ont reçu deux doses ; 21 % une dose ; donc 62 % des 18/25 ans auront bientôt un schéma vaccinal complet.

## ANNULATION DES ÉPREUVES D'EXAMEN

Cette première semaine de cours a montré la capacité des établissements secondaires à accueillir les élèves en toute sécurité sanitaire. Il s'agit maintenant que cette fin d'année scolaire, c'est-à-dire les deux mois à venir, soit bénéfique aux apprentissages et à l'avancée des programmes.

Les enseignants ont à cœur de mettre en œuvre un enseignement qui articule travail en classe en présentiel et travail à la maison sous forme de continuité pédagogique.

Le principe n'est pas de finir à marche forcée le programme, mais bien d'assurer une formation de la meilleure qualité possible, compte tenu des contraintes sanitaires. Pour chaque niveau de classe, il appartient aux enseignants d'asseoir les compétences préparant à la poursuite de la scolarité, et de réduire au minimum les ruptures de scolarité dans l'intérêt de chaque élève.

Concernant les classes à examen, le vice-rectorat a recherché, en lien avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, les meilleures conditions de délivrance des diplômes. Le principe a été de trouver un équilibre entre bienveillance et qualité de la certification, et donc de garantir la valeur nationale des diplômes. Il est apparu que le juste milieu se situait dans l'appréciation du travail et des acquis des élèves au travers du contrôle continu.

**Il a ainsi été décidé d'annuler toutes les épreuves ponctuelles écrites, orales et pratiques de la session normale de décembre 2021 et d'évaluer chacune d'elles à partir des évaluations menées en continu pendant toute l'année 2021, y compris au cours des semaines à venir.**

Conformément au décalage observé dans l'arrivée de la crise sanitaire, s'appliquent en 2021 pour la Nouvelle-Calédonie, les dispositions qui étaient en vigueur en métropole lors de la session 2020.

- **Pour le baccalauréat général et technologique :**
  - les épreuves anticipées de français de la classe de première (écrite et orale) sont remplacées par le contrôle continu ;
  - l'épreuve de philosophie en terminale est remplacée par le contrôle continu ;
  - le grand oral de terminale est annulé et neutralisé dans les coefficients (ainsi le total des coefficients sera donc de 90 pour le baccalauréat général et de 86 pour le baccalauréat technologique au lieu de 100) ;

- l'oral de rattrapage sera organisé mi-décembre, selon le calendrier initial.

#### **Comment calculer sa note ?**

Entrez les notes, multipliez-les par leur coefficient et divisez le total par 90 (voie générale) ou par 86 (voie technologique).

- [calcul de ma note du bac en voie générale](#)
- [calcul de ma note du bac en voie technologique](#)

#### **▪ Pour les examens professionnels et les BTS :**

- les épreuves écrites, orales et pratiques ainsi que les contrôles en cours de formation qui n'auront pas été finalisés d'ici la fin de l'année 2021 seront évalués à partir du contrôle continu ;
- l'oral de rattrapage du baccalauréat professionnel sera organisé selon le calendrier initial ;
- la session exceptionnelle de rattrapage qui avait été annoncée pour les BTS n'aura pas lieu, mais, sur décision du jury, certains étudiants pourront être autorisés à se présenter à nouveau à la session de remplacement en février 2022.

#### **▪ Pour le diplôme national du brevet :**

- les quatre épreuves écrites sont remplacées par du contrôle continu ; l'épreuve orale de soutenance est annulée et neutralisée dans les coefficients.

**Pour en savoir plus :** [Modalités de calcul de la note finale du DNB - session 2021](#)

- **Les candidats individuels**, c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent aux examens sans préparer leur diplôme dans un centre de formation, présenteront les épreuves à la session de remplacement de fin février/mars 2022 ; il n'y a plus de session en décembre les concernant ;

#### **▪ Candidats aux épreuves d'examens nationaux :**

Toutes les épreuves écrites et orales des examens suivants se déroulant en octobre et novembre 2021 aux mêmes moments sur l'ensemble du territoire national demeurent toutes maintenues en Nouvelle-Calédonie :

- Diplôme d'expert-comptable ;
- Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

Il en est de même des entretiens de VAE.

#### **▪ Les jurys de délibération se réuniront aux dates prévues.**

Les résultats seront affichés exclusivement sur le site internet du vice-rectorat pour éviter tout rassemblement et regroupement devant les panneaux d'affichage.

Le strict protocole sanitaire déjà en place pour la reprise des cours sera maintenu pour l'accueil des épreuves orales de rattrapage en décembre.

Toutes ces mesures concourent à proposer une fin d'année scolaire la plus profitable possible à la formation des élèves et des étudiants. Elles sont de nature à rassurer tout le monde, élèves, parents et professeurs, et surtout à valoriser ceux qui s'engageront jusqu'au bout dans leur scolarité pour préparer leur diplôme ou le passage dans la classe supérieure.

C'est donc une fin d'année frappée du double sceau de la qualité et de la sérénité.

- **Numéro vert concernant la scolarité : 05 00 16**  
De 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.
  
- **Site du vice-rectorat : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5832>**

## OÙ SE FAIRE VACCINER ?

[gouv.nc/vaccination](http://gouv.nc/vaccination)

**RDV ET INFORMATIONS N°s VERTS**

Province Sud : 05 00 33  
 Province Nord : 05 00 22  
 Province des Îles : 05 00 90

Prise de RDV en ligne sur [www.allomedecin.nc](http://www.allomedecin.nc)

Ouvert à tous à partir de 12 ans. Pièce d'identité obligatoire.

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

## CONTACTS UTILES

**Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes :** 05 02 02 (de 8 h à 17 h, du lundi au samedi).

**SOS Écoute :** 05 30 30 (de 9 h à 1 h du matin, 7 jours sur 7). Un numéro vert gratuit, anonyme, pour toute personne en situation de souffrance, de détresse, de solitude, d'angoisse, victime de violences conjugales, d'addictions. Des professionnels sont à l'écoute, sans jugement.

**Stop aux violences familiales et sexuelles :** <https://violences-conjugales.gouv.nc/>

**Où se faire vacciner ?** <https://gouv.nc/info-vaccination/ou-se-faire-vacciner>

**Dépistage et consignes aux personnes malades :** <https://gouv.nc/niveau-alerte/depistage-consignes-aux-malades>

### GESTES BARRIÈRE

Lavez régulièrement avec du savon ou du gel hydroalcoolique

◀ 1 MÈTRE ▶  
Masque obligatoire dès 11 ans

◀ 2 MÈTRES ▶  
si port du masque impossible

Ne vous touchez pas le visage

Toussez ou éternuez dans votre coude

Jetez immédiatement après usage

Évitez bise et serrage de mains

Aérez les pièces

[gouv.nc/coronavirus](http://gouv.nc/coronavirus)